

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Année 1856.*

( NOUVELLE SÉRIE. )

---

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

---

1856.



# DESCRIPTION

DE LA

## LARVE DE L'ELENOPHORUS COLLARIS,

COLÉOPTÈRE DE LA TRIBU DES LATIGÈNES,

PAR

E. MULSANT ET V. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 mai 1856.)



*Larve* hexapode ; allongée ; semi-cylindrique ; d'un flave pâle. *Tête* paraissant composée de deux parties : l'antérieure plus étroite et plus courte , presque en demi-cercle une fois plus large que long , offrant en dessus le labre et l'épistome : la seconde , séparée de la première par un sillon transversal d'un rouge testacé , en parallélogramme une fois plus large que long , offrant un petit tubercule vers chacune des extrémités de son bord antérieur , et munie sur les côtés de poils blancs assez épais. *Epistome* et *labre* transverses ; séparés l'un de l'autre par un sillon d'un rouge testacé. Le premier, hérissé de soies raides , d'un blond testacé : le second , chargé sur les côtés d'un petit tubercule garni de soies semblables. *Mandibules* très-robustes ; cornées ; très-arquées ; terminées en pointe obtuse ; munies à la base d'une sorte de dent molaire , et d'une autre dent moins prononcée et un peu obtuse , entre celle-ci et l'extrémité ; d'un rouge testacé , avec l'extrémité et le côté interne , noirs. *Mâchoires* à un seul lobe , muni à son côté interne de poils spiniformes. *Palpes maxillaires* de trois articles : les premier et deuxième subcylindriques : le deuxième , le plus long : le dernier , conique , assez court. *Menton* en carré plus large que long ; avec la pièce prébasilaire

chargée à sa partie antérieure d'une saillie ou arête transverse, trois fois plus large. *Palpes labiaux* courts. *Antennes* plus longuement prolongées que la partie antérieure de la tête, quand les mandibules sont à l'état de repos; de quatre articles: le basilare, très-court: les deuxième et troisième, cylindriques, égaux: le dernier court. *Corps* revêtu d'une peau parcheminée; d'un flave pâle ou d'un flave testacé livide, avec le bord postérieur des anneaux moins pâle par l'effet du repli de la peau; de douze anneaux; à peu près glabre, lisse et luisant sur les onze premiers: le prothoracique plus grand que le suivant d'un tiers ou de deux cinquièmes, et d'un tiers que le troisième: les quatrième à onzième presque égaux: le dernier rétréci en ligne courbe, obtriangulaire à côtés curvilignes, plus large à la base qu'il est long sur son milieu, hérissé de quelques poils postérieurement et à son extrémité: à bords repliés en dessous, moins largement sur les côtés qu'à sa partie postérieure, où le bord de ce repli constitue un arc dirigé en arrière, après lequel se montre la région anale; pourvu au-devant de celle-ci de deux sortes de tubercules hérissés de poils raides dirigés en dehors et servant à la progression. *Dessous du corps* à peu près de la couleur du dessus. *Pieds* courts; disposés par paires sous chacun des trois premiers anneaux: les antérieurs beaucoup plus robustes que les autres, extérieurement garnis de poils flexibles, et à leur côté interne de poils spinosules plus courts; terminés chacun par un ongle long et robuste. *Stigmates* au nombre de neuf paires; disposés comme chez la plupart des autres larves.

Elle se tient cachée dans la terre à la manière de celle des Blaps, ou n'en fait sortir que la partie antérieure de son corps sous les débris de substances animales ou sous les matières immondes qui lui servent de nourriture. Elle se pratique dans le sol une retraite pour y passer l'état de nymphe.